

RSEQ

MONTRÉAL

50^e CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE CROSS-COUNTRY

16 / 17 OCTOBRE

  RSEQMTL

 Desjardins



Montréal 



DATES

Adaptation scolaire

Mercredi 16 octobre 2019
10 h 45 à 11 h 45

Écoles secondaires

Mercredi 16 octobre 2019
12 h 30 à 15 h 30

Écoles primaires

Jeudi 17 octobre 2019
9 h 30 à 13 h 30

ENDROIT

Parc Jean-Drapeau (Île Notre-Dame)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

26 septembre 2019

TARIFICATION

Écoles primaires

5,75 \$ / participant

Écoles secondaires

8 \$ / participant

Adaptation scolaire

5,75 \$ / élève du primaire
8 \$ / élève du secondaire

Pour toute inscription effectuée après le 26 septembre, le coût d'inscription sera majoré à 6,25 \$ par élève au primaire et à 9 \$ pour les élèves du secondaire. Aucune inscription supplémentaire, ajout ou modification ne sera accepté après le 3 octobre.

En cas d'annulation de sa participation, l'école devra acquitter la totalité des frais de participation indiqués lors de son inscription.

Une facture pour le paiement de l'inscription vous sera acheminée au plus tard le 31 octobre.

COMMENT SE RENDRE

Transport en commun

Station de métro Jean-Drapeau

Une fois à l'extérieur se diriger vers le pont du Cosmos, direction Île Notre-Dame. Un corridor protégé est aménagé vers le site de compétition.

En voiture / autobus

L'accès au parc Jean-Drapeau se fait via le pont Jacques-Cartier.

STATIONNEMENT

Voitures

Se rendre au stationnement payant P9, situé sur l'Île Sainte-Hélène, devant le pavillon des baigneurs.

Autobus

Seuls les autobus demeurant sur place pour la durée de la compétition ont accès à l'Île Notre-Dame - stationnement P2.

Les autobus qui ne demeurent pas sur place doivent faire descendre les élèves au stationnement P10, situé sur l'Île Sainte-Hélène.

Afin de nous aider à bien diriger les autobus qui arrivent sur le site, il est important d'apposer une des affiches fournies dans la fenêtre avant de l'autobus.

- Fiche avec cercle vert pour les autobus qui ne restent pas sur place
- Fiche avec un carré rouge pour les autobus qui restent sur place.

ATTENTION - IMPORTANT !

Les élèves doivent retourner à leur site d'arrivée pour reprendre leur autobus.

- Les élèves qui sont arrivés via le stationnement P2 reprennent leur autobus de retour au même endroit.
 - Les élèves qui sont arrivés via le stationnement P10 reprennent leur autobus de retour au même endroit.
- Il est important de mentionner cette consigne à votre transporteur.

DISTANCES DES PARCOURS

* Les cartes des parcours sont disponibles sur notre site internet.

Catégories	Féminin	Masculin
Adaptation scolaire - participation primaire	890 m	890 m
Adaptation scolaire - élite primaire	890 m	890 m
Adaptation scolaire - participation secondaire	890 m	890 m
Adaptation scolaire - élite secondaire	1,9 km	1,9 km
Adaptation scolaire - Fauteuil primaire et secondaire	890 m	890 m
Adaptation scolaire - Marchette primaire et secondaire	500 m	500 m
Primaire	1,9 km	1,9 km
Benjamin participation	1,9 km	3,3 km

Catégories	Féminin	Masculin
Benjamin élite	3,3 km	3,3 km
Cadet	4,2 km	4,2 km
Juvenile	5,3 km	5,3 km

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, les règlements spécifiques ci-dessus, la réglementation générale du RSEQ Montréal et les règlements officiels reconnus par la FQA.

CATÉGORIES D'ÂGE

Primaire	Peu importe leur âge, les élèves du primaire courent dans la catégorie de leur classe d'études (5 ^e ou 6 ^e année)
Benjamin	1 ^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2007
Cadet	1 ^{er} octobre 2003 au 30 septembre 2005
Juvenile	1 ^{er} juillet 2001 au 30 septembre 2003

SURCLASSEMENT

Le simple surclassement est autorisé au secondaire.

PROTÊT

Compte tenu du contexte particulier du cross-country, aucun protêt ne sera accepté.

PROCÉDURES D'INSCRIPTION

Inscription des athlètes

L'inscription au cross-country se fait en ligne via notre plateforme d'inscription S1.

Vous devez utiliser le guide « *Championnat régional de cross-country - Guide des procédures d'inscription sur S1* » disponible sur notre site internet montreal.rseq.ca - menu *primaire* ou *secondaire*, dans l'onglet *cross-country*.

Il est important de noter qu'il est maintenant obligatoire d'inscrire chaque élève individuellement sur notre site d'inscription afin que nous puissions associer chaque élève à un dossard à puce électronique.

ATTENTION ! Un élève qui se présente le jour de la course et qui n'est pas inscrit sur les listes de participation reçoit un dossard hors-concours qui est facturé à l'école au plein tarif. L'élève peut prendre part à la course mais ne reçoit ni temps, ni rang et n'est pas admissible aux remises de médailles. Les

dossards hors-concours sont disponibles au secrétariat situé sous les gradins.

Inscription des accompagnateurs

- Pour chaque école, le nom de la (des) personne(s) responsable(s) présente(s) au cross-country doit être inscrit sur le formulaire d'inscription.
- Les professeurs et accompagnateurs qui désirent courir pourront participer uniquement dans le volet «participation».
- Aucun accompagnateur ou professeur ne peut prendre part aux courses du volet «élite». Le non-respect de cette règle entraîne la disqualification immédiate des élèves qui sont sous la responsabilité de l'accompagnateur / professeur fautif.

Accompagnateur - Écoles primaires

Pour chaque groupe de 25 élèves, l'école doit prévoir 1 enseignant, désigné par la direction de l'école et 1 responsable adulte - âgé de 18 ans et plus - qui pourra agir comme répondant médical * en cas de blessure d'un élève de son école.

Accompagnateur - Écoles secondaires

Pour chaque groupe de 50 élèves, l'école doit prévoir 1 responsable adulte - âgé de 18 ans et plus - désigné par la direction de l'école, et 1 accompagnateur adulte qui pourra agir comme répondant médical * en cas de blessure d'un élève de son école.

Accompagnateurs - Adaptation scolaire

Pour chaque groupe de 5 élèves, l'école doit prévoir 1 accompagnateur adulte, désigné par la direction de l'école et 1 responsable adulte - âgé de 18 ans et plus - qui pourra agir comme répondant médical * en cas de blessure d'un élève de son école.

* **Répondant médical** : une personne adulte disponible en tout temps pour répondre aux besoins du secteur médical du cross-country lorsqu'un élève de son école se blesse sérieusement. Cette personne ne doit pas quitter le site de compétition sans une visite au centre médical et s'être assuré qu'il ne reste aucun élève de son école sur le site de compétition.

Il est obligatoire de nous fournir le numéro de téléphone cellulaire du répondant médical lors de l'inscription.

INSCRIPTION AU VOLET «ÉLITE»

Écoles primaires

Chaque école peut inscrire un maximum de 7 participants/catégorie/sexe.

Écoles secondaires

Chaque école **doit obligatoirement** inscrire un maximum de 6 participants/catégories/sexe.

- Les résultats des coureurs du volet «Élite» sont comptabilisés pour déterminer le classement des

écoles. Il est donc fortement recommandé d'inscrire le nombre maximum permis afin d'augmenter les résultats de votre école au classement.

- Les résultats des coureurs du volet «Élite» au secondaire servent à déterminer la sélection des athlètes participant au championnat provincial.

INSCRIPTION AU VOLET « PARTICIPATION »

Écoles primaires

Il n'y a pas de limite d'inscription.

Écoles secondaires

Pour inscrire des élèves au volet «Participation», une école doit obligatoirement inscrire 6 athlètes volet «Élite».

Adaptation scolaire

Il n'y a pas de limite d'inscription.

MATÉRIEL

Aucun matériel ne sera livré aux écoles avant l'événement.

Il est possible de récupérer les dossards au bureau du RSEQ Montréal les 10 et 11 octobre. **Vous devez obligatoirement nous aviser avant de vous présenter,** afin que nous puissions préparer le matériel.

Dossards

- **Vous ne pouvez plus remettre les dossards à vos coureurs de façon aléatoire; chaque dossard est enregistré au nom d'un élève. Une liste indiquant le numéro de dossard correspondant à chacun de vos élèves vous sera remis avec vos dossards.**
- Chaque responsable d'école doit venir récupérer les dossards et les épingles de ses élèves au secrétariat situé à l'entrée du site.
- Vous devez vous assurer de bien planifier le temps qui vous sera nécessaire pour procéder à la distribution des dossards avant le début des courses.
- Comme par les années passées, une couleur de dossard est attribuée à chacune des écoles primaires; cette couleur correspond à un départ particulier pour chaque course.
- La liste des couleurs attribuées aux écoles primaires est disponible sur notre site internet:
<http://www.rseqmontreal.com/fr/secteur-primaire/cross-country/>

Dossards des écoles primaires

- Volet «Élite» féminin : dossard blanc.
- Volet «Élite» masculin : dossard avec une bande rouge.
- Volet «Participation» : dossard avec une bande de couleurs différentes selon le numéro de départ.

Dossards des écoles secondaires

- Volet «Élite» : dossard avec une bande rouge.
- Volet «Participation» : dossard blanc.

CHANDAIL DE L'ÉVÉNEMENT

Il est possible de commander le chandail de l'événement en ligne, sur le site d'inscription S1.

- Le t-shirt du cross-country est en vente au coût de 17,50 \$.
- Il est possible de se le procurer lors de l'événement, en vous rendant au secrétariat situé sous les estrades, du côté est.
- Puisque la quantité est limitée, nous vous conseillons de communiquer avec nous à l'avance si vous désirez en commander plus d'une dizaine.

PROCÉDURES À RESPECTER LORS DE L'ÉVÉNEMENT

- Pour obtenir de l'information pendant l'événement, nous vous invitons à vous rendre au secrétariat, situé sous les estrades, du côté est.
- Il est suggéré d'apporter une pancarte identifiant votre école. Lorsque vous avez choisi un endroit sur le site, cette pancarte permettra à vos élèves et aux parents de vous retrouver plus facilement.

DÉPARTS

- Tous les départs se font à l'épingle du circuit Gilles-Villeneuve de l'Île Notre-Dame.
- Chaque athlète doit être présent au moins 30 minutes avant le début de la course.
- Il est possible que les heures de départ soient devancées, particulièrement pour le secteur secondaire.

Écoles secondaires

- Les départs par catégorie se font dans l'ordre suivant :
 - Benjamin féminin
 - Benjamin masculin
 - Cadet féminin
 - Cadet masculin
 - Juvénile féminin
 - Juvénile masculin

Écoles primaires

- 6 départs par catégorie/sexe : 1 pour le volet «Élite» et 5 pour le volet «Participation».
- Chaque départ aura un dossard de couleur différente.

Écoles secondaires

- 2 départs par course : 1 pour le volet «Élite» et 1 pour le volet «Participation».

Adaptation scolaire

- 5 départs comprenant 5 catégories.

ARRIVÉE

- Toutes les arrivées se font devant les estrades, le long du bassin olympique de l'Île Notre-Dame.
- Après avoir franchi la ligne d'arrivée, l'athlète doit suivre les consignes des responsables et se diriger vers les escaliers qui mènent aux estrades.

SERVICE MÉDICAL

Afin de faciliter le travail de l'équipe médicale, **nous vous demandons d'inscrire toute allergie, ou autre mention médicale, au verso du dossard des athlètes concernés.**

La procédure d'intervention de l'équipe médicale est la suivante :

- L'équipe est en poste à des endroits précis du parcours, à la ligne d'arrivée ainsi qu'à la tente médicale érigée sur le site de compétition.
- L'équipe complète les parcours derrière les derniers coureurs et accompagne les blessés à la tente médicale, s'il y a lieu.

CARTE D'ASSURANCE MÉDICALE

Il n'est pas obligatoire que les athlètes aient en leur possession leur carte d'assurance médicale, mais ils doivent obligatoirement en avoir une photocopie ou avoir en note le numéro de la carte et sa date d'expiration. Nous suggérons fortement aux responsables des écoles primaires de récupérer les cartes, photocopies ou informations, et de les confier à une personne responsable dûment identifiée.

ÉTHIQUE SPORTIVE

Le RSEQ Montréal valorise le respect de l'éthique sportive pour l'ensemble des activités de sa programmation. À cet égard, nous vous encourageons à transmettre l'importance du respect de ces valeurs à vos athlètes.

Les 3R de l'éthique sportive sont basés sur les principes suivants :

- Respect envers soi-même
- Respect envers les autres
- Responsabilité de nos actions

Des incidents fâcheux se produisent chaque année lors du championnat. Pour les éviter, nous demandons votre collaboration. Nous vous invitons à insister fortement auprès de vos athlètes sur l'importance de l'éthique sportive, à renforcer les comportements adéquats et à intervenir lors de comportements à proscrire, et ce, tout au long de cet événement.

REPAS / DISTRIBUTION DE JUS

- Il n'y a aucune cantine ou machine distributrice sur le site de compétition. Vous devez donc aviser vos élèves qu'ils doivent apporter leur lunch.

- Chaque participant a droit à un breuvage distribué gratuitement par la compagnie A.Lassonde (Oasis).
- Le répondant de l'école doit se présenter à l'endroit de distribution afin de venir chercher les jus attribués à ses élèves.

VOL ET VANDALISME

- Malheureusement, nous constatons chaque année plusieurs vols d'effets personnels sur le site. Nous vous conseillons de réunir l'ensemble des effets personnels de vos étudiants au même endroit et de désigner un «gardien» attiré à votre école afin de les surveiller. Une présence permanente est requise.
- Nous vous encourageons à mentionner à vos élèves de ne pas apporter d'objets de valeur.
- Toute école dont un ou plusieurs élèves se seront adonnés à des actes de vandalisme avant, pendant ou après l'événement, devra rembourser les coûts de réparation ou de remplacement qui pourraient être facturés au RSEQ Montréal par un autre organisme.
- Le RSEQ Montréal se réserve le droit de disqualifier tout coureur qui ne se conforme pas aux règlements ou nuit au bon déroulement de la compétition.

TOILETTES ET VESTIAIRES

- Il n'y a aucun vestiaire de disponible lors de l'événement.
- Des toilettes sèches sont installées derrière les estrades, le long du circuit Gilles-Villeneuve.

PROPRETÉ DU SITE

La Société du parc Jean-Drapeau ne tolère aucun laisser-aller sur la propreté des lieux : si cette consigne n'est pas respectée, des frais de nettoyage seront facturés au RSEQ Montréal. Si tel est le cas, nous n'aurons d'autre choix que de diviser cette facture parmi les écoles participantes.

En conséquence, nous devons unir nos efforts et collaborer ensemble au maintien de la propreté des lieux.

- Nous remettons un sac-poubelle à chaque école, au même moment que les jus.
- Vous devez également apporter des sacs-poubelle supplémentaires.
- Vous devez vous assurer de bien ramasser les déchets de votre école.
- Vos élèves doivent être avisés de l'importance de maintenir le site propre en tout temps.

OBJETS PERDUS

Chaque année une grande quantité d'objets divers sont oubliés, égarés ou perdus sur le site.

- Si vous avez perdu ou trouvé un objet, vous devez vous présenter à la scène principale afin que notre annonceur puisse en faire mention au micro.

- Plusieurs objets sont également rapportés à nos bureaux. En cas de perte, vous pouvez communiquer avec nous dans la semaine suivant l'événement.
- Tous les vêtements et objets non identifiés et non réclamés sont donnés à un organisme de bienfaisance à la fin du mois d'octobre.

MÉDAILLES ET CLASSEMENT

Médailles

- La cérémonie de remise des médailles a lieu immédiatement après chaque course.
- Des médailles régionales - or, argent ou bronze - sont remises aux 3 premiers coureurs du volet «Élite» et du volet «Adaptation scolaire» par catégorie / sexe.
- Des médailles locales - or, argent ou bronze - sont remises aux 3 premiers coureurs du volet «Participation» par catégorie / sexe.

Chandail souvenir

- Un chandail est remis aux 3 premiers coureurs du volet «Élite» par catégorie / sexe.

Certificats

Les écoles qui désirent obtenir des certificats de participation pour leurs élèves doivent en faire la demande au moment de l'inscription sur S1.

Les certificats sont maintenant automatiquement identifiés au nom de l'élève et indique son temps.

Bannières

- Une bannière est remise aux écoles gagnantes du volet «Élite» par catégorie / sexe.
- Les bannières sont remises aux écoles au cours du mois de novembre.
- Le calcul pour l'obtention de la bannière se fait de la façon suivante :
 - Le total des 6 meilleurs rangs du volet «Élite» par école primaire
 - Le total des 5 meilleurs rangs du volet «Élite» par école secondaire.
 - L'école qui obtient la plus petite somme est l'école gagnante.
- Une école invitée, qui n'est pas membre du RSEQ Montréal, n'est pas admissible pour l'obtention d'une bannière.

Classement

- Seuls les athlètes du volet «Élite» sont éligibles au classement.
- Si pour une catégorie, l'école n'a pas inscrit le nombre maximum d'athlètes «Élite», nous complons les coureurs manquants avec le rang du dernier coureur de la course concernée.

RÉSULTATS

Tous les coureurs reçoivent leur temps et leur rang.

BOURSES DE PARTICIPATION

- Un crédit 250 \$, destiné aux activités sportives du RSEQ Montréal pour l'année 2019-2020, est offert à une école primaire.
- Un crédit 250 \$, destiné aux activités sportives du RSEQ Montréal pour l'année 2019-2020, est offert par Tecnic à une école secondaire.
- Ces bourses sont attribuées à l'école qui a le plus grand nombre d'élèves qui terminent la course au prorata de ses inscriptions.
- Pour être admissible, l'école doit inscrire un minimum de 50 élèves.
- Si deux écoles arrivent à égalité, la bourse est accordée selon le calcul suivant :
 - L'école qui a plus d'athlètes qui ont terminé la course.
 - L'école qui a le plus d'inscriptions.
 - Par exemple :
 - L'école A a un total de 100 inscriptions et 75 athlètes terminent la course, elle obtient un pourcentage de 75 %.
 - L'école B a un total de 250 inscriptions et 200 athlètes finissent la course, elle obtient un pourcentage de 80 %.
 - L'école B remporte la bourse.

CHAMPIONNAT PROVINCIAL SCOLAIRE (niveau secondaire seulement)

Date : 1^{er} et 2 novembre 2019

Endroit : Saint-Hubert (Montréal)

Inscription

- La délégation du RSEQ Montréal est composée d'un maximum de 42 athlètes.
- Seuls les étudiants du secondaire, inscrit dans les courses du volet «Élite», ont accès au championnat provincial.
- Les écoles qui désirent inscrire des athlètes doivent utiliser le formulaire disponible sur le site internet du RSEQ Montréal, dans le menu secondaire, sous l'onglet cross-country.
- Afin de préparer rapidement la délégation, les écoles doivent compléter le formulaire d'inscription et le faire parvenir au RSEQ Montréal au plus tard le 15 octobre.
- La non-transmission du formulaire est considérée comme un refus de participation des athlètes au championnat provincial scolaire.
- Le formulaire doit être retourné par courriel au secretariat@montreal.rseq.ca
- Ce formulaire doit comporter les noms des athlètes inscrits dans les courses du volet «Élite», dans toutes les catégories, et doit indiquer leur intérêt à participer au championnat provincial s'ils sont sélectionnés.
- En signifiant l'intérêt de l'athlète à participer au championnat provincial, l'école s'engage à payer les frais d'inscription - incluant les frais de transport, de repas, d'hébergement et d'encadrement - si cet athlète

est sélectionné, et ce, même en cas de désistement de ce dernier.

- La réception du formulaire par courriel est considérée comme une acceptation des conditions et sert de preuve d'engagement.
- Le RSEQ Montréal effectue la sélection provinciale le vendredi suivant le championnat régional et la liste officielle des athlètes sélectionnés est envoyée à l'école en avant-midi.
- Les responsables des écoles doivent valider la liste au plus tard à midi, le lundi suivant.
- Une facture est établie selon les noms des athlètes apparaissant sur cette liste.
- Si des informations figurant sur la liste sont erronées, les écoles doivent communiquer avec le RSEQ Montréal dès la réception du document.
- Aucune correction ne peut être effectuée après 12 h, le lundi.